



VOEUX À LA POPULATION

" L'ESPOIR RÉSIDE DANS LES LUTTES "

p.4à7



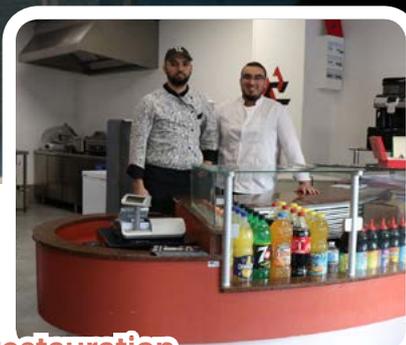
Personnel communal
Des agents municipaux récompensés

p.8



Culture
L'Irlande s'invite
à Léon Delfosse !

p.12



Restauration
La pizza fait son grand retour
à Billy-Montigny !

p.13

Scolarité

Inscription en 1^{ère} année de maternelle

Pour les inscriptions en 1^{ère} année d'école maternelle, les dossiers sont à retirer en mairie ou sur le site internet de la ville (billy-montigny.fr) à compter du 10 février 2020.

Ces dossiers dûment remplis doivent être signés par Monsieur le Maire puis déposés dans les écoles à partir du 2 mars 2020 pendant les heures d'ouverture.

Travaux

Coups de courant



**COUPURE
ELECTRIQUE**

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis va procéder à des travaux qui entraîneront des coupures de courant aux dates et lieux suivants.

Le lundi 3 février, de 13h30 à 17h, dans les lieux suivants :

- 14 rue Uriane Sorriaux
- 19 au 21, 25 au 29, 36, 40, 52 au 56, 60, 64 au 66, 40B rue Roger Salengro
- 1 au 5, 10, 20 rue Albert Camus
- 2 rue du Bois
- 17, 23, 33, 42 au 44, 48 au 50, 62, 29B rue Roger Salengro
- 12, 16 rue Uriane Sorriaux
- 17, 11 au 15, 21 au 23, 2 au 8, 12 au 16 rue Albert Camus

Le mercredi 26 février, de 9h à 15h, dans les lieux suivants :

- 53 au 55 rue Etienne Dolet
- 7 au 9, 13, 21 au 25 rue Saint Eloi
- 9 au 15, 2 au 6 rue Casanova
- 5, 11, 15 au 19, 27 rue Saint Eloi
- 3 au 7, 11, 8 au 20 rue Casanova
- 1, 5, 2, 12 au 14 rue Jeanne d'Arc
- 1, 7, 11, 15, 2 au 6, 10 rue Jacques Brel
- 3 au 5, 9, 13, 17 au 21, 8 rue Jacques Brel
- 3, 7 au 13, 4 au 10, 16 au 20 rue Jeanne d'Arc
- 51 rue Etienne Dolet

Bureau de poste

Fermeture momentanée

La Poste de Billy-Montigny, située rue Saint-Cécile, fait actuellement l'objet de travaux de modernisation. Elle sera, en conséquence, fermée au public jusqu'au 1^{er} avril inclus. Réouverture le 2 avril.

En attendant, toutes les instances sont transférées au bureau de Poste de Fouquières-les-Lens - rue Jeannette Prin (face à l'église). Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h.

Seule la boîte aux lettres extérieure est disponible pour le départ du courrier.

Élections municipales

Dernier délai pour s'inscrire

Les élections municipales françaises de 2020 doivent avoir lieu les 15 et 22 mars 2020 afin de procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises et des conseils communautaires des intercommunalités.

Pour pouvoir voter lors de ces élections, **il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.**

Veuillez vous rapprocher de la mairie, rue Jean Jaurès, aux horaires d'ouverture.

Accueil de loisirs

Inscrivez vos enfants !



Naissances

- Bilal Ait Ourakmane, le 13-12-19 ;
- Laure Cocquereumont, le 14-12-19 ;
- Hina Jihane Luna Lakhdar, le 14-12-19 ;
- Emira Ben Khalid, le 25-12-19 ;
- Kyle Lambal, le 26-12-19 ;
- Emma Danielczak, le 27-12-19.

Décès

- Ghislaine Bayard ép. Strappe, 91 ans ;
- Régina Stachowiak ép. Sombetzki, 83 ans ;
- Jean-Marie Bazyn, 67 ans ;
- Jean-Baptiste Pinte, 81 ans ;
- Didier Ramette, 58 ans ;
- Anna Markusewicz ép. Lisiecki, 93 ans.

Sommaire

- **P.4 à 7** : vœux à la population, le grand saut vers 2020.
- **P.8** : Des agents municipaux récompensés.
- **P.9** : la municipalité souhaite la bonne année aux résidents du foyer. Ce qu'il faut savoir sur la résidence autonome.
- **P.10 et 11** : Des fêtes gourmandes à souhait !
- **P.12** : Billy-Montigny fête la Saint Patrick en mars. La danse a le vent en poupe.
- **P.13** : la pizza fait son retour à Billy-Montigny, un changement de propriétaire à la Royale et un nouveau salon de coiffure rue de Rouvroy.
- **P.14** : tribunes libres.

Billy-Infos
Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
 Mairie, rue Jean Jaurès
 62420, Billy-Montigny
 Tél : 03 21 13 81 13
 Fax : 03 21 13 81 21
 Miel : secretariat@billy-montigny.fr
 Site web : www.billy-montigny.fr
 Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :
Bruno Troni
 Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

C'est avec un réel plaisir que nous avons débuté cette année nouvelle en votre compagnie lors de la cérémonie des vœux à l'espace Léon Delfosse. Comme l'aurait dit Victor Hugo, « saluons cette nouvelle année qui vieillit nos amitiés sans vieillir nos cœurs ».

Une nouvelle année qui s'ouvre, c'est un nouvel espoir qui naît, de nouvelles aspirations qui apparaissent. Cette année 2020, nous l'avons abordée dans le même état d'esprit que celui qui nous anime habituellement : celui de voir les projets que nous avons engagés continuer à se mettre progressivement en place, et en bâtir d'autres.

Pour que vous puissiez amorcer ce tournant sereinement, nous vous avons offert la possibilité de partager des moments de zénitude dans notre médiathèque qui, par ailleurs, s'ouvrira en février aux livres numériques.

Après le succès du spectacle de danses urbaines présenté par de jeunes billysiens en décembre dernier, de nouveaux ateliers se mettent actuellement en place. Au collège, l'action de prévention et lutte contre le harcèlement se poursuit avec des séances de sensibilisation dispensées par le centre d'information sur le droit des femmes et des familles et le planning familial.

Gageons que cette année sera, une fois encore, bien chargée et qu'elle contribuera à la satisfaction et au mieux-vivre de toutes et tous.

Votre Maire,
Bruno Troni



Vœux à la population

UNE CÉRÉMONIE HAUTE EN COULEURS !



Dimanche 5 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux à la population à l'espace culturel Léon Delfosse. Près de 300 convives étaient venus assister au discours de Bruno Troni, maire de la commune. Cette année, la municipalité a innové en projetant un film, réalisé par le service communication, retraçant l'année 2019. Les associations, ont quant à elles, été mises à l'honneur dans un diaporama photos.

Cet événement permet également aux habitants et acteurs de la vie billysienne de se retrouver autour d'un buffet offert par la municipalité et ainsi, préparer ensemble l'année à venir.

L'animation musicale a été assurée par le chanteur billysien Pascal Béclin.



La décoration a entièrement été réalisée par les services fêtes, techniques et espaces verts de la commune.

La cérémonie a laissé place à un buffet tenu par l'amicale du personnel communal et le club de motards Les Ch'tis Rouleux.

LE NATIONAL PASSÉ AU CRIBLE

Des services publics dans la tourmente

Soulignant l'arrogance et le mépris du gouvernement, le maire de Billy-Montigny insiste sur " la vitesse à laquelle celui-ci empile les réformes qui détruisent les acquis sociaux, les services publics et amplifient la précarité et la pauvreté ". Autant de décisions qui poussent le peuple à descendre dans la rue. " Ce sont les mêmes cris de colère que poussent les hospitaliers, les enseignants, les cheminots et tant d'autres. Et puis, il y a tous ceux qui n'ont même plus la force de crier, qui se sont résignés mais qui n'en souffrent pas moins. "

Parmi ceux qui luttent, le maire évoque les personnels hospitaliers, comme ceux de l'hôpital

de Lens, " qui jettent toutes leurs forces dans une bataille qu'ils ne mènent pas seulement pour eux mais pour tous les patients. "

Les élus locaux, les usagers sont, quant à eux, en première ligne pour revendiquer le maintien des dessertes TGV, et lutter contre la suppression de certains arrêts que veulent imposer l'État et la SNCF. " Un véritable désastre se dessine sous nos yeux pour le développement économique de notre territoire, pour les usagers mais aussi pour l'environnement ", explique Bruno Troni qui plaide, par ailleurs, pour la gratuité du bus sur l'agglomération de Lens-Liévin. Non, décidément, " le gouvernement n'a jamais été un rempart contre la mort des services publics, il en est le bourreau, le fossoyeur ".



" Nous envoyons des satellites dans l'espace, nous communiquons en temps réel avec des inconnus vivant à l'autre bout de la terre par le biais des réseaux sociaux (...), nous voyageons dans des TGV qui filent à plus de 200 km/h, nos connaissances médicales sont extraordinaires... mais nous continuons pourtant à côtoyer la misère. "

Bruno Troni, maire

L' espoir réside dans la lutte

Des inégalités insupportables

Outre cette destruction méthodique des services publics, le maire souligne que " rien n'est fait pour combler le fossé des inégalités, pour transformer cette France où cohabitent des familles qui vivent dans le luxe tandis que d'autres vivent dans le dénuement ". Il évoque le mépris du gouvernement, l'indécence des grosses fortunes qui pratiquent l'évasion et l'optimisation fiscales tout en se prétendant philanthropes à l'image de Bernard Arnault : " en

une seule année, sa fortune a crû de 12,9 milliards d'euros, soit au choix 24 500 euros supplémentaires par minute ou 410 euros la seconde ".

" Promouvoir l'« égalité des chances », l'« égalité de destin », disait Emmanuel Macron. En prononçant ces mots, pensait-il alors au million de travailleurs qui vivent avec moins de 855 euros par mois ou aux deux millions de personnes au RSA ? Pensait-il à sa réforme en profondeur du marché du travail qui a provoqué une augmentation de la précarité ou à celle qui plafonne les indemnités de licenciement ? ", s'interroge l'élu.



Malgré le triste bilan ainsi dressé, l'espoir reste de mise : " du rassemblement peuvent naître de belles et grandes choses à l'image des conquêtes issues du Conseil national de la Résistance et réalisées, rappelons-le, dans une France pourtant en ruine. Alors, oui, nous le pensons, grâce à la combativité de tous, l'année 2020 pourrait être celle de tous les possibles. "

Le bilan national de l'année 2019 une fois dressé, c'est la vie billysienne qui a été passée en revue par le premier magistrat.



LA VIE COMMUNALE

Une « ville sportive »

Bruno Troni rappelle qu'avec 22 clubs sportifs, plus de 2 300 licenciés et de nombreuses infrastructures adaptées à la pratique des diverses disciplines, " Billy-Montigny mérite bien sa réputation de ville sportive ". Par ailleurs, " l'obtention du label Terre de Jeux 2024 est le début d'une nouvelle aventure pour notre commune ! "

Un soutien indéfectible au monde associatif

La municipalité " consacre chaque année plus de 150 000 euros de subventions au monde associatif, sans compter l'accompagnement logistique des nombreuses manifestations ". " Tissant un véritable lien social entre les habitants de notre ville, les associations sont synonymes de partage, d'œuvre commune et de solidarité ", souligne Bruno Troni qui rappelle le vif succès rencontré par le dernier forum des associations.

La jeunesse au cœur des préoccupations

Autre type d'engagement, celui du corps enseignant " qui accomplit son œuvre d'éducation et d'intégration avec courage et abnégation ". " Aux enseignants, aux parents d'élèves, je le redis : nous sommes et serons toujours à vos côtés pour réclamer un grand service public de l'Éducation nationale ".

Ce n'est donc pas un hasard si les dépenses de fonctionnement liées à l'éducation sont les plus importantes du budget. " Plus de 200 000 euros lui sont consacrés : crédits et fournitures scolaires, achat de dictionnaires pour les élèves de CE2, voyage de fin d'année pour les CM2, (...) ". Sans oublier la découverte des plaisirs du ski pour les CM1.

Pour répondre aux besoins croissants des familles, " nous nous attachons à offrir des modes de garde variés : accueil des tout petits à la crèche Parent'Aïse, garderie périscolaire avant et après la classe, accueil périscolaire du mercredi, tout en menant une politique tarifaire accessible au plus grand nombre ". Le nouveau centre de loisirs et ses nombreuses activités font également le bonheur des 4 à 17 ans.

Le restaurant scolaire fait, lui aussi, recette : " J'ai la fierté ce soir de vous annoncer que les enfants le fréquentant sont de plus en plus nombreux ! ". Chaque jour, ce sont plus de 200 repas qui sont élaborés.

Améliorer le bien-être de nos aînés

" Aujourd'hui, nous vivons plus longtemps, mais il s'agit aussi de permettre de vivre mieux ", insiste le maire qui rappelle l'existence, par exemple, d'un service de transport

permettant l'accompagnement des seniors dans certains de leurs déplacements. Moments également fort attendus : " le traditionnel repas des aînés de mai et décembre, ainsi que la semaine bleue, qui permettent de partager de réels moments de convivialité ".

" Une nécessaire solidarité "

" Nous sommes tous à un moment ou à un autre dans notre vie, confrontés à des problématiques auxquelles nous ne sommes pas préparés. C'est pour cela que la solidarité est nécessaire ". Les agents du CCAS suivent et accompagnent les populations les plus isolées, tandis que le Point Information Jeunesse apporte aide, écoute et conseil aux adolescents et jeunes gens en situation précaire et recherche d'emploi.

Préserver le logement social

La Loi Elan sur le logement de 2018 a fragilisé financièrement les bailleurs sociaux, en réduisant le montant des APL et en gelant le montant des loyers. Conséquence dramatique : le coup d'arrêt porté aux projets de construction de logements neufs par les offices HLM qui tentent même de vendre une partie de leur patrimoine, " ce à quoi notre commune s'oppose systématiquement ".

La demande de logements étant cependant croissante dans la commune, la municipalité entend

Retrouvez le reportage sur nos pages Youtube et Facebook

bien faire aboutir ses projets. Par exemple, indique Bruno Troni, " fin janvier, les travaux de démolition de l'ancienne école Roland et du garage Gardinal démarreront, pour laisser place à un futur projet d'aménagement urbain ".

Amélioration du cadre de vie

" Nos services espaces verts et ville propre se mobilisent quotidiennement pour l'entretien, le nettoyage et le fleurissement de la commune ". Déplorant le trop grand nombre de négligences constatées (poubelles hors des conteneurs, déjections canines, débris jonchant les trottoirs, dépôts sauvages...), l'édile tient à rappeler que les efforts de la municipalité " ne peuvent être efficaces sans une réelle prise de conscience et une volonté commune. Il appartient en effet à chacun de contribuer à maintenir l'état de propreté de notre ville ".

Délinquance : les maires en première ligne

Après avoir salué le travail de la police, le maire rappelle que les questions de lutte contre la délinquance sont essentielles. " Les citoyens, vous le savez, apprécient nos interventions parce qu'elles contribuent au « mieux vivre ensemble » ". Si la sécurité des biens et des personnes

est d'abord une prérogative de l'État, Bruno Troni annonce que, pour améliorer la sécurité et la tranquillité des habitants, quatre ASVP (agents de surveillance de la voie publique) agréés par le procureur de la République prendront leurs fonctions dès février.

Un tissu commercial qui reste dynamique

" Nous avons tous besoins, commerçants comme habitants, d'un centre-ville dynamique. Je tiens tout particulièrement à remercier les artisans et commerçants pour leur ténacité. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'ouverture de nouveaux commerces sur notre commune, alors que les grands centres commerciaux commencent à montrer quelques signes d'essoufflement ".

Une année culturelle dense

Avec de la musique, de la danse, de l'humour..., " 2019 fut un cru riche et dense que ce soit à l'espace culturel Léon Delfosse, à la médiathèque Nelson Mandela ou lors de notre traditionnel Billy Plage ! ". " Les

fêtes et manifestations communales et associatives ont été nombreuses", comme en témoignait le diaporama de l'année écoulée.

Des projets ambitieux grâce à un budget sain

Pour 2020, le maire évoque la poursuite des travaux de rénovation du quartier du Vieux-Billy, l'embellissement du parc urbain ainsi que le travail amorcé avec la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL), la Soginorpa et la ville de Méricourt concernant des aménagements de voiries, d'espaces verts et des rénovations de logements, notamment thermiques.

" Ces projets ambitieux sont la marque de notre dynamisme et d'une gestion budgétaire en bon père de famille ", a souligné le premier magistrat qui n'a pas manqué de remercier " l'implication sérieuse et rigoureuse de l'ensemble des agents de la collectivité " ainsi que les divers partenaires financiers. Une situation financière saine qui permettra, lors du vote du budget en mars, une nouvelle baisse du taux de la taxe foncière de 0,9 %.

" Pour montrer aux hommes le chemin de l'espérance dans un contexte qui était pour son pays autrement difficile, Gandhi disait : « un arbre qui tombe fait beaucoup de bruit ; une forêt qui germe ne s'entend pas ». Cette jolie formule fait sens aussi pour notre époque. Soyons ensemble attentifs aux forêts qui germent, aidons-les à croître ".

Avotre rencontre sur le marché dominical



Le marché représente aussi une belle occasion pour la municipalité de rencontrer la population. Récemment, nombreux étaient les passants à apprécier un moment de partage autour d'une galette. Les prochains rendez-vous sont fixés aux dimanches 16 février pour déguster de succulentes crêpes et 12 avril pour se délecter de chocolat.

Les agents municipaux récompensés

Lundi 6 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du personnel communal a eu lieu à l'espace culturel Léon Delfosse. C'est au nom de celui-ci que Caroline Calvin, directrice générale des services, présentait ses souhaits de bonne année à Bruno Troni, maire, et au conseil municipal.

Elle remercia l'ensemble du personnel pour sa présence, démontrant l'attachement porté à la commune ainsi qu'une certaine marque de respect. Madame Calvin souhaita la bienvenue aux nouveaux collègues et aux jeunes en service civique et eut une pensée émue en mémoire de notre collègue Teddy Blanquart, disparu il y a quelques mois.

Après avoir visionné une vidéo retraçant l'année écoulée, la directrice générale des services est revenue sur l'aboutissement des travaux importants qu'a connu le stade Paul Guerre et sur l'agrandissement de la cuisine du restaurant scolaire. Ce dernier a vu sa fréquentation augmenter de 12%, avec près de 34 000 repas servis sur une année scolaire.

A ces travaux d'envergure, il faut ajouter tous ceux qui ont été effectués en régie par le personnel tels que l'aménagement du parc

urbain, le mail Fernand Léger, les travaux de voirie et trottoirs, les travaux dans les écoles...

Des remerciements ont été adressés aux services administratifs, techniques et espaces verts et au service « ville propre » qui œuvrent pour rendre la ville attractive.

Dans son discours, Caroline Calvin a estimé « qu'au travers de l'actuelle tension sociale qui règne dans notre pays » sur le fameux système des retraites à points, l'existence de la fonction publique, dont fait partie le personnel de la commune, « fidèle à ses valeurs, et notamment à l'égalité de traitement des citoyens, est un frein à la dégradation de la cohésion sociale ».

Ces propos furent partagés par Bruno Troni, faisant part de sa reconnaissance à l'ensemble du personnel qui, tout au long de l'année, met tout en œuvre pour que les « administrés se sentent bien » et « pour tirer Billy-Montigny vers le haut ».

Les distinctions

A l'issue de la réception, Nadine Kuzniarek, Mick Delannoy, Pascal Vérin, Michel Wrazidlo, Francis Caron et Alain Distribué ont été mis à l'honneur en faisant valoir leur droit à une retraite bien méritée. Quant à Cathy Cichosz, Thierry Lethien et Daniel Malbranque, ils ont reçu respectivement les médailles pour 20, 30 et 35 années dans la fonction publique. Présents et fleurs leur ont été offerts par la municipalité.

Meilleurs vœux à nos aînés!

A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité ne manque jamais de rendre une visite aux résidents du foyer Guy Mollet afin de présenter ses vœux. Après la distribution de coquilles la veille de Noël, le maire de la commune, Bruno Troni, et une délégation d'élus, ont cette fois-ci offert un agenda accompagné d'un stylo estampillé « ville de Billy-Montigny ».



Foyer Guy Mollet

Un lieu de résidence en toute autonomie

Créé en 1975 par la municipalité de Billy-Montigny le foyer Guy Mollet a été repris par Filieris en 2010. Cette résidence se compose de 42 appartements et de parties communes dans lesquelles les résidents cohabitent paisiblement au gré des activités quotidiennes et des événements qui viennent ponctuer l'année.

C'est sous la houlette de Marie-Pierre Barlet, responsable administrative de Filieris, que la structure fonctionne au quotidien. Dans cette résidence, chacun a son intimité dans son appartement (42 type 1 bis de 33 m² au total) et peut accueillir des invités entre 8^h et 20^h. Les espaces communs permettent aux résidents de se côtoyer lors des repas, des fêtes calendaires et des diverses activités. Ainsi, des associations interviennent lors d'ateliers de gymnastique douce, de sophrologie ou encore de mémoire. Des bénévoles de l'association locale le « Club du sourire », des services civiques ou encore le personnel de la médiathèque proposent des

animations. Des sorties sont aussi organisées régulièrement. Toujours dans le souci de préserver son autonomie, liberté est laissée au résident quant au choix des intervenants extérieurs, médicaux, paramédicaux ou autres.

Qui peut en bénéficier ?

Pour faire une demande d'admission, il suffit de retirer un dossier sur place. Il n'est pas nécessaire d'obtenir une dérogation concernant l'âge dont le minimum s'arrêtait autrefois à 60 ans. Les résidents peuvent bénéficier d'aides au logement de la CAF (APL) et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Résidence autonomie pour personnes âgées
Guy Mollet
Rue de Bönen
Téléphone : 03 21 75 19 29
Fax : 03 21 75 17 53



Un Noël à Billy-Montigny

Après avoir effectué sa tournée dans les écoles de la ville, le père Noël, comme le veut la tradition, a été convié par les acteurs de la vie associative billysienne et le centre de loisirs. Petit tour d'horizon en images de son passage qui a ravi petits et grands.



Au tennis de table



Les CBM handball



Au club des aînés «le sourire»



Le secours populaire français



Le club nautique



Les CBM football

Après les fêtes, voici les reines et rois 2020

Après des fêtes de fin d'année plus ou moins gourmandes, le corps humain n'a pas eu le temps de prendre un peu de répit puisque la galette a fait irruption dans quelques

associations billysiennes !!! Les amateurs, petits et grands, de frangipane et de pommes n'en ont fait qu'une bouchée.



Les élèves fréquentant nos deux restaurants scolaires



Le billard club



A l'accueil de loisirs



A l'UCS boules



L'accueil de loisirs



L'amicale laïque



De fils en aiguilles...



Au foyer Guy Mollet



De fils en aiguilles...



Le club du sourire



Billy-Montigny à l'heure irlandaise

Tous les 17 mars, les Irlandais fêtent le saint-patron de leur nation : Saint Patrick. Cette fête populaire est même célébrée par delà les frontières par des non-Irlandais qui se réclament "Irlandais pour un jour". A Billy-Montigny, c'est le samedi 14 mars que les élus, en collaboration avec Artois Gohelle, vous invitent à fêter la Saint-Patrick. A 20h30, le Centre Culturel Léon Delfosse va revêtir ses plus beaux atours et accueillera d'abord Ciaran Tourish and Kevin Doherty puis Backwest.

À l'origine religieuse, cette fête devient progressivement civile, patriotique et symbolise la reconnaissance de tous les Irlandais. Saint Patrick aurait expliqué le concept de la Sainte Trinité grâce à un trèfle à trois feuilles. Depuis, tous les ans, le 17 mars, jour de la mort de Saint Patrick, cette petite plante orne les boutonnières des Irlandais mais ils y ajoutent une feuille, pour la chance.

Contrairement aux idées reçues, la couleur de Saint Patrick n'est pas le

vert mais le bleu, couleur historique du pays qui ornait les anciens drapeaux et les brassards de l'armée. Le vert fait son apparition en 1798 quand la rébellion irlandaise contre la domination du royaume de Grande-Bretagne adopte le trèfle comme symbole du nationalisme irlandais. Et puis, le vert ne convient-il pas merveilleusement à cette île sauvage et verdoyante ?

Alors que les Français fêtent le 14 juillet, les Irlandais n'ont pas de

fête nationale. En effet, pour les indépendantistes nord-irlandais et le gouvernement de la république d'Irlande, ce jour ne peut exister sans la réunification de l'île. Malgré tout, depuis 1903, la Saint Patrick est devenue un jour férié officiel en Irlande. Si le 17 mars tombe un dimanche, le jour férié est repoussé au lundi.

Ce n'est pas Dublin mais New York qui organise la plus grande parade à cette occasion. Avec ses deux millions de spectateurs, la parade passe sur la Cinquième avenue devant la cathédrale Saint Patrick. Cette manifestation trouve son origine en 1762 quand les soldats irlandais défilaient dans la ville le 17 mars.

N'hésitez plus à faire partie de ceux qui célèbrent cette fête sympathique en venant apprécier le folklore irlandais. Réservez vos places en mairie, en médiathèque ou sur place (tarif unique : 12 euros).

Ouverture

La Pizza est de retour !



Pour le grand bonheur de ses amateurs, la pizza fait son retour à Billy-Montigny avec cette enseigne au nom inspiré de la célèbre série télévisée espagnole "La Casa de Papel".

Au menu, des recettes classiques mais aussi originales aux noms évocateurs des protagonistes tels que Nairobi, Denver ou encore Oslo.

Demandez la carte, votre nouvelle pizzeria est située au 115 avenue

de la République ! Livraison gratuite à domicile dans les villes limitrophes.

Votre pizzeria est ouverte du lundi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 23h. Le vendredi de 18h30 à minuit, le samedi de 11h30 à 14h et de 19h30 à minuit et enfin, le dimanche de 11h30 à 14h et de 18h30 à 23h.

Contact

Téléphone : 09 53 36 08 57
ou 06 24 49 84 28

Ouverture

Du nouveau côté coiffure !

Un nouveau salon de coiffure vient d'ouvrir ses portes à Billy-Montigny, en lieu et place de l'ancien « Copines Coiffure ». Installée au 1 rue de Rouvroy et avec treize années d'expérience, Marion Deplanque vous accueillera pour vous proposer des coupes hommes, femmes, enfants. Vous y trouverez également un espace barbier.

Ouvert du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 9h30-19h et le samedi de 9h à 16h. Fermé le lundi et le dimanche.

Contact

Tél : 06 22 53 02 11
Facebook : Deplanque Marion Coiffure.Barbier



Changement de propriétaire au café « La Royale »



Depuis quelques semaines, le café-tabac « La Royale », situé 8 rue de l'Égalité, a changé de propriétaire. Dorénavant, c'est Reynald Plumioen qui vous accueille dans son établissement. Vous y trouvez toujours la vente de tickets à gratter, cigarettes, presse et même de quoi faire vos lotos, amigo... Un écran T.V. a été installé pour suivre les rencontres de football ainsi que des grandes compétitions sportives nationales ou internationales.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 20h ; le dimanche de 9h à 14h30 et de 15h30 à 20h. Fermé le lundi.

Contact

Téléphone : 06 41 48 87 36
Facebook : La Royale

La danse a le vent en poupe !

La danse comme moyen d'expression et facteur d'intégration, c'est ce que la municipalité a cherché à développer ces dernières années. Grâce à des ateliers cofinancés par la ville et l'État dans le cadre de la « politique de la Ville » et dirigés par un danseur professionnel chaque semaine, des jeunes Billysiens ont pu se familiariser avec la danse urbaine jusqu'à se produire sur la scène de l'espace Léon Delfosse en vrais professionnels, le 21 décembre dernier. Les spectateurs ont également pu admirer l'inventivité du jeune danseur et chorégraphe Maxime Pichon dans son spectacle « Wo-men ».



Les ateliers hip-hop continuent en 2020 avec l'association « Black and White ». Pour s'inscrire, rendez-vous au Point jeunesse au 6/8 rue Dolet le lundi 3, le mardi 4 et le jeudi 6 février. Les cours auront lieu le mardi 11 février et les mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mars de 17h30 à 18h30 (8 à 10 ans) et de 18h45 à 19h45 (plus de 11 ans).

Renseignements auprès de Catherine Hantute au 06 72 57 75 76.

Un permis de louer pour lutter contre le mal-logement

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez louer votre bien ? Depuis le 1^{er} janvier 2020, vous devez obtenir une « Autorisation de mise en location ».

Le logement indigne est une préoccupation pour les élus locaux. Et un véritable fléau. Il s'agit de logements "dont l'état ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé".

Pour éviter que de tels locaux puissent être mis en location dans notre secteur, les élus communistes et républicains à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) avaient proposé la mise en place d'un « permis de louer ». Cette procédure est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier dans les 13 communes de la CALL qui ont souhaité l'expérimenter dont la ville de Billy-Montigny.

En pratique :

- Seuls sont concernés les propriétaires dont le bien à louer est situé dans l'une des rues suivantes : avenue de la République, rue du 8 mai 1945, rue Jaurès, rue des Fusillés, rue Florent Evrard, rue de Rouvroy, rue Zola.

- Une « Autorisation de mise en location » doit obligatoirement être obtenue par le propriétaire pour la première mise en location ou lors du changement du locataire. Ne sont pas concernés : les renouvellements de bail, les reconductions de bail et les avenants.



- Cette mesure ne s'applique pas aux logements sociaux, aux locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année), ni aux baux commerciaux.

- Attention : un propriétaire qui louerait sans avoir obtenu cette autorisation serait passible d'une amende de 5 000 à 15 000 €. De plus, la CAF suspendrait le versement de l'aide au logement au propriétaire.

Où vous adresser ?

Pour obtenir l'autorisation de mise en location, vous devez déposer un dossier de demande sur Internet ou en mairie.

Pour toutes informations concernant les démarches à suivre, vous pouvez vous rendre :

- en **mairie** où une brochure explicative vous sera remise ainsi que le dossier de demande à remplir. Ce dossier est aussi disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47394>.

- sur le site permisdelaouer.agglo-lenslievin.fr

ASSOCIATION

SAMEDI 22 FÉVRIER

Loto organisé par les majorettes « Les Newdances » à la Salle d'Oeuvres Sociales.

Ouverture des portes : 12^h

Début des jeux : 14^h30

Réservations au 06 11 05 01 47 ou au 06 88 11 64 95.

CULTURE

VENDREDI 28 FÉVRIER

La municipalité vous invite au centre culturel Léon Delfosse pour sa première programmation cinématographique de l'année, en collaboration avec CINELIGUE à 14^h30 avec la projection du film : « La Bataille géante de boules de neige 2 ».



SAMEDI 15 FÉVRIER

Concert Hard n'Roll organisé par le café le Battant avec les « TT Twisters » à 19^h30 au 28 rue Diderot. Entrée gratuite.

SPORT

SAMEDI 8 FÉVRIER

Handball « Nationale 2 » Billy-Montigny reçoit Maisons-Alfort Complexe Otello Troni à 20^h30.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Football « Régional 3 » Billy-Montigny reçoit Doullens Stade Paul Guerre à 15^h.

Pour la liste de l'Union Républicaine

Rarement on aura vu autant de catégories socio-professionnelles descendre dans la rue. Emmanuel Macron pourra dire qu'il a fait pratiquement l'unanimité avec sa réforme des retraites... mais contre lui. Comme si les choses n'allaient pas encore assez mal, le Conseil d'État a recadré le gouvernement en soulignant notamment le manque de visibilité de cette réforme tant pour les Français que pour les finances de l'État. En effet, l'avis rendu par le Conseil, extrêmement critique, pourrait s'apparenter pour l'élève Macron à l'appréciation « travail bâclé, copie à revoir en profondeur ».

Seulement voilà, là où des responsables normalement constitués auraient pris le temps de la réflexion, retiré le projet et remis l'ouvrage sur le métier, le gouvernement, lui, s'entête. Ainsi, Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État aux Transports, a affirmé haut et fort ce que les autres membres du gouvernement pensent tout bas : « L'avis du Conseil d'État est un avis (...) C'est bien le gouvernement qui gouverne en France » !

Tout est dit... ou presque. Car les Français n'oublient rien et risquent fort d'ajouter cet épisode à toutes les autres réformes désastreuses déjà prises par Emmanuel Macron et ses acolytes. Une situation qui fait mauvais genre alors que les élections municipales approchent et que certains candidats, présentés ou soutenus par la République en Marche, vont tenter d'arracher des postes, histoire de s'assurer un ancrage local qu'ils n'ont pas et de gagner une confiance qu'ils n'ont pas davantage. Qu'à cela ne tienne, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, a trouvé une idée originale : modifier l'attribution des étiquettes politiques des candidats présents dans les communes de moins de 9 000 habitants, ce qui non seulement aboutira à un manque de visibilité pour les électeurs mais tronquera également l'analyse des résultats de ce scrutin jusqu'à la rendre illisible. Ainsi, faute de pouvoir éviter la déroute qui s'annonce, du moins espère-t-il pouvoir rendre le parti présidentiel plus fort qu'il ne l'est réellement aux yeux de l'opinion.

Une tactique plus saine et honnête aurait pourtant pu être envisagée dès le départ par ce gouvernement : mener une politique de justice sociale, ce qui aurait eu pour avantage de rassembler les Français au lieu de les diviser, et de les réconcilier avec la vie politique plutôt que d'en jeter une partie dans les bras de l'extrême-droite.

Descendre dans la rue n'est jamais un jeu mais une nécessité pour résister et défendre ses droits. Si les violences commises par certains manifestants comme par certains policiers sont bien réelles, la violence économique et sociale qui traverse notre société l'est tout autant. Cette violence là, qui se traduit par la précarité et l'exclusion de toute une frange de la population ne peut être vaincue par les matraques ou les grenades. Elle ne peut l'être davantage par la politique d'un président qui considère comme il le disait, il y a quelques mois, qu'« *ilya ceux qui réussissent et ceux qui ne sont rien* ». Une petite phrase, révélatrice de l'état d'esprit de ceux qui nous gouvernent..

- Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

Pour la liste Nouvel Horizon

Pas de représentant désigné

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

semaines IRLANDAISES en Arcois-Gohelle



DOHERTY, TOURISH & BYRNE



BACKWEST

SAMEDI 14 MARS - 20H30

BILLY-MONTIGNY

ESPACE CULTUREL LEON DELFOSSE Avenue de la Fosse 2

Paf : 12 €. Billetterie en mairie et à la médiathèque Nelson Madiba Mandela



Toutes les informations sur www.billy-montigny.fr et sur la page Facebook /ville.billy.montigny

